



CHARTRE GEVIL

PREAMBULE

Le "Groupement des Entreprises de Villeurbanne", est né en février 2005 de la volonté d'une dizaine de chefs d'entreprises. Des rencontres organisées par la CCI, avec la Mairie de Villeurbanne, ont permis de constituer un groupe qui a travaillé au lancement de l'Association et qui a défini sa vocation et ses objectifs.

L'action du GEVIL s'articule autour de 4 axes :

- Ancrage territorial et promotion des entreprises villeurbannaises
- Relations monde de l'enseignement / entreprises
- Développement Durable
- Rencontres et animations : mieux se connaître pour mieux se développer ensemble

C'est donc un véritable challenge qui s'offre à nous pour pérenniser ces actions et œuvrer au développement de l'association et à la satisfaction des membres actuels et de ceux qui viendront nous rejoindre en cours d'année.

Les objectifs de GEVIL

- susciter des occasions de rencontres entre les dirigeants d'entreprises de Villeurbanne, contacts personnels pouvant déboucher sur des échanges d'informations et sur des relations d'affaires ;
- représenter les entreprises de la ville auprès des pouvoirs publics, de la presse et de partenaires extérieurs divers
- susciter la création d'un réseau d'entreprises pour échanger des informations utiles à chacun, mais aussi favoriser la conquête de nouvelles activités, accueillir des jeunes créateurs, susciter des transferts de connaissances ...

Les statuts précisent ainsi ces objectifs :

- Regrouper et représenter le tissu économique de Villeurbanne et sa périphérie.
- Favoriser la connaissance mutuelle de ses membres et promouvoir leurs complémentarités dans l'intérêt local.
- Accueillir les créateurs d'entreprise et faciliter ainsi le développement du bassin d'emploi local et la vitalité de la Commune.
- Orienter et informer les membres dans des domaines liés à leurs activités,
- Participer à toute action visant à définir et à affirmer l'identité des entreprises de Villeurbanne et à contribuer au développement économique local.

En devenant membre du GEVIL :

- Vous êtes informés des commissions, événements, partenariats, et d'une manière générale de la vie de l'association.
- Vous participez à la vie de l'association et à sa dynamique de réseau en rencontrant de nombreuses entreprises
- Vous échangez avec les membres en toute convivialité et respect mutuel.
- Vous adhérez aux valeurs du GEVIL.

LES VALEURS

Responsabilité :

- Faire preuve de probité vis-à-vis de ses collaborateurs et partenaires externes (clients, fournisseurs, institutionnels ...)
- Etre sensible aux enjeux du développement durable

Esprit d'entreprendre

- Etre présent et engagé dans la vie économique territoriale villeurbannaise
- S'impliquer dans la dynamique du GEVIL

Solidarité :

- Etre loyal envers les autres membres
- S'ouvrir au partage d'expérience et à l'entraide mutuelle

ENGAGEMENTS

Devient membre pour un an du GEVIL, l'entreprise qui a complété le bulletin d'adhésion sous réserve d'acceptation de sa candidature et de l'encaissement par le GEVIL du montant de sa cotisation respective.

En tant qu'adhérent, je m'engage :

- A respecter les règles définies par la Charte.
- A participer activement à la vie du Gevil en participant aux diverses manifestations ou commissions.
- A m'impliquer avec confiance, sincérité et bienveillance.

Villeurbanne, le
Signature

Lu et approuvé